

Conférence de presse relative à la mise en œuvre des recommandations du dialogue politique 3 et à la situation sociopolitique de la Côte d'Ivoire

DECLARATION

Au terme du dialogue politique 3, tenu du 20 au 29 décembre 2020, les organisations de la société civile ayant pris part aux travaux dudit dialogue ont pris l'engagement solennel à la cérémonie de clôture de faire non seulement le suivi de la mise en œuvre des recommandations mais aussi de les disséminer auprès des populations pour qu'elles se l'approprient. C'est dans ce cadre qu'elles organisent la présente conférence de presse pour non seulement informer l'opinion nationale et internationale de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue politique 3 mais aussi faire une analyse de la situation sociopolitique.

1) DU RAPPEL DES RECOMMANDATIONS FORTES DU DIALOGUE POLITIQUE

A l'issue du dialogue politique, les parties prenantes, condamnent unanimement la violence et l'incivisme sous toutes leurs formes, comme mode de conquête et de gestion du pouvoir d'Etat, conformément au préambule de la Constitution Ivoirienne.

Les parties prenantes font les recommandations suivantes :

A. Avant la tenue des élections législatives :

1. La désignation des membres des bureaux des Commissions Electorales Locales, conformément aux dispositions légales en vigueur ;
2. Le retour dans les organes de la Commission Electorale Indépendante des partis politiques membres qui ont suspendu leur participation ;
3. L'élargissement à d'autres partis politiques, de la composition de la Commission Centrale de la CEI, conformément aux recommandations de la CEDEAO, sans préjudice de l'équilibre de celle-ci ;
4. La remise aux représentants des candidats d'exemplaires du procès- verbal de compilation après le dépouillement par les Commissions Electorales Locales ;

5. L'organisation des élections législatives en mars 2021 ;
6. Le renforcement de la sécurisation du processus électoral ;
7. La levée du mot d'ordre de désobéissance civile ;
8. La mise en œuvre de mesures qui concourent à l'apaisement de l'environnement politique.

B. A moyen et long termes :

1. La poursuite des discussions à un haut niveau entre le Président de la République et Monsieur Henri Konan BEDIE, Président du PDCI-RDA ;
2. Les participants encouragent le Président de la République à ouvrir des discussions avec le Président Laurent GBAGBO et tous autres leaders politiques ;
3. L'égalité valeur probante des procès-verbaux remis aux représentants des candidats dans les bureaux de vote avec ceux détenus par la CEI ;
4. L'amélioration du découpage électoral, en maintenant les acquis ;
5. La repentance des auteurs et des acteurs politiques pour les actes de violence perpétrés ;
6. La prise de mesures en faveur des personnes poursuivies pour des faits liés au mot d'ordre de désobéissance civile de 2020 et à la crise post-électorale de 2010, au terme des procédures judiciaires en cours ;
7. Le maintien du cadre permanent de dialogue politique ;
8. La signature d'une charte de bonne conduite par les leaders politiques.

Les participants s'engagent fermement à entreprendre, conjointement, des actions de promotion et de renforcement de la cohésion sociale.

Les participants ont convenu que toutes les propositions n'ayant pas fait l'objet de recommandation formelle seront examinées dans le cadre des sessions ultérieures du dialogue politique.

2) DE LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE

La situation sociopolitique après les élections législatives du 06 mars 2021 a été marquée par le décès du premier ministre Monsieur Hamed BAKAYOKO, animateur principal du dialogue politique, l'installation de la deuxième législature, la formation du nouveau gouvernement et l'acquittement par la CPI de l'ex-président, Monsieur Laurent GBAGBO et de Monsieur Charles Blé GOUDE, les attaques de

Kafolo et de Kolobougou, le décès du nouveau préfet d'Abidjan et un véhicule de la gendarmerie victime d'une mine encore à Kafolo.

3) DES OBSERVATIONS

➤ Sur la forme

Les signataires de la présente déclaration adressent leurs sincères condoléances au Président de la République ainsi qu'à la famille biologique du défunt Premier Ministre et prient pour le repos en paix de son âme ;

Les signataires de la présente déclaration adressent leurs condoléances au Ministre d'Etat, ministre de la défense et au Ministre de l'intérieur et de la sécurité ainsi qu'aux familles respectives du défunt préfet d'Abidjan et aux braves forces de défense et de sécurité tombés aux fronts ;

Les signataires de la présente déclaration souhaitent un prompt rétablissement à nos vaillants Forces de Défense et de Sécurité, blessés lors des différentes attaques ;

Les signataires de la présente déclaration adressent leur remerciement au Président de la République qui a déclaré que pour le respect de la mémoire du disparu, le dialogue politique permanent doit être maintenu.

Les signataires de la présente déclaration saluent l'esprit d'ouverture du Gouvernement et l'engagement de l'opposition ainsi que la société civile à offrir un climat de paix à la Côte d'Ivoire et aux Ivoiriens.

Les signataires de la présente déclaration notent que des efforts sont déployés par les parties prenantes du dialogue politique 3 pour traduire en actes concrets les recommandations qui ont sanctionné les travaux.

Les signataires de la présente déclaration constatent que le dialogue politique a enregistré des avancées significatives notamment la situation sociopolitique qui était en effervescences'est stabilisée.

Les signataires de la présente déclaration notent avec soulagement que tous les partis et groupements politiques se sont mobilisés pour prendre part au scrutin législatif du 06 mars 2021.

Les signataires de la présente déclaration prennent acte de la signature du code de bonne conduite aux élections législatives par les partis et groupement politiques.

Les signataires de la présente déclaration saluent l'installation de la législature 2021-2025 ainsi que la formation du nouveau gouvernement.

➤ **Sur le fond**

Les signataires de la présente déclaration notent avec satisfaction qu'au titre A de l'avant élections législatives, les points 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 susmentionnés ont été exécutés. En effet les représentants du PDCI-RDA et du parti Renouveau Démocratique, opposition proche du RHDP. en l'occurrence messieurs Siaka BAMBA et DOUMBIA Soumaila ont prêté serment devant le Conseil Constitutionnel conformément aux textes en vigueur et siègent désormais à la commission centrale de la CEI, des élections pour le renouvellement des CEL ont été organisées par la CEI du 04 au 08 février 2021, la libération de messieurs AFFI N'GUESSAN Pascal Président du FPI et Maurice Kacou GUIKAHUIE, Secrétaire Exécutif du PDCI-RDA etc.

Les signataires de la présente déclaration notent qu'au titre des actions à moyen et long terme contenu au chapitre B, certains points ont connu des débuts d'exécution ou sont en cours. Ce sont : les points 1, 2, 6, 7 et 8 notamment les échanges téléphoniques entre le Président de la République et son aîné le Président Henri Konan BEDIE, la nomination d'un ministre en charge de la réconciliation nationale, la visite du Secrétaire Exécutif du PDCI-RDA au Premier Ministre, l'annonce de la visite prochaine du Ministre de la réconciliation nationale au Président Laurent GBAGBO etc.

Les signataires de la présente déclaration notent que des actions visant au renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale ont été menées notamment la visite du Ministre de la réconciliation nationale au Président du PDCI-RDA, les tournées du Médiateur de la République dans des localités qui ont connu des violences (Bongouanou, Duékoué etc.) ainsi que la grande tournée de Monsieur le Ministre de l'intérieur et de la sécurité du 22 au 28 février 2021, des actions de rapprochement pour réduire la fracture entre les communautés, de l'éducation à la paix entreprises par des organisations de la société civile dans les zones de conflits etc.

Les signataires de la présente déclaration se félicitent du respect de l'engagement pris par la société civile de faire le suivi des recommandations à travers l'organisation de deux (02) conférences de presse, des rencontres régulières ainsi que des échanges en cours sur la structuration et le fonctionnement du comité de suivi du dialogue politique permanent etc.

Les signataires de la présente déclaration prennent acte de la signature du rapport final de la phase 3 du dialogue politique par le PDCI-RDA et ses alliés de EDS qui avaient différé leur signature à la cérémonie de clôture du dialogue politique.

Les signataires de la présente déclaration saluent l'installation de la nouvelle législature ainsi que la formation du nouveau gouvernement.

Les signataires de la présente déclaration prennent acte de l'acquittement de l'ex- président Monsieur Laurent GBAGBO et de Monsieur Charles Blé GOUDE, ce qui va consolider la paix et renforcer la cohésion sociale.

En dépit des avancées significatives enregistrées suite à la mise en œuvre des recommandations du dialogue politique 3, les signataires de la présente déclaration ont noté quelques manquements dont :

- La persistance de dissensions au sein des partis et groupements politiques relatives à la désignation des candidats aux élections législatives,
- Des incidents durant la campagne des élections législatives à Adjamé Williamville (District d'Abidjan) où le meeting du candidat RHDP a été empêché par des personnes non identifiées, les cas d'affiches arrachées émanant d'actes de vandalisme à Cocody, à Yopougon, à Kokoumbo, à Djékanou, à Béoumi, à Mbatto, à Bassam, à Sassandra, à Taabo dans le village de Ahondo, où des jeunes du village ont empêché le meeting d'un candidat indépendant, à Sassandra, où de vives tensions étaient perceptibles. En effet un Conflit opposant les caravanes RHDP et indépendant s'est soldé par des blessés graves. Aussi les candidats indépendants ont subi des menaces et des intimidations,
- L'auto-proclamation des résultats dans les circonscriptions de Yopougon, Marcory, Port Bouet, Agboville et Ouaninou,
- L'insuffisance dans l'application de la loi sur le quota de 30% réservé aux candidatures féminines ainsi qu'à la formation du nouveau gouvernement,
- Des incidents à la bourse du travail à Gagnoa, en fin de matinée, des rixes ont éclaté entre les partisans de certains candidats empêchant l'accès au centre par les électeurs; à Simokro, campement de la Sous-Préfecture de Kouamefla dans le département d'Oumé, des individus encagoulés ont emporté l'urne ; à Bondoukou au complexe socio-éducatif et au collège privé confessionnel Elbanitein, la police et la gendarmerie ont dû expulser de force des groupes de sécurité privée au moment de l'ouverture des BV ; à Doropo la CEL a été saccagée par des individus non identifiés tard dans la nuit après la proclamation des résultats ;
- Des échauffourées constatées après la proclamation des résultats à Jacquerville et Ouaninou ; violant ainsi en partie le code de bonne conduite signé par les partis et groupements politiques,
- L'absence notoire de représentant de la société civile dans la nouvelle équipe gouvernementale et

- Le maintien en détention de Mme GballetPulcherie de la société civile alors que certains commanditaires de la désobéissance civile ont recouvré la liberté.

4) DES RECOMMANDATIONS

De ce qui précède, les responsables des organisations de la société civile, signataires de la présente déclaration :

- Invitent les organisateurs du dialogue politique à prendre toutes les dispositions pour mettre en œuvre toutes les recommandations ;
- Appellent les organisateurs et l'assemble des participants à définir d'accord parties un timing précis pour les prochaines phases du dialogue politique conformément aux usages en la matière ;
- Encouragent le Gouvernement, les acteurs politiques et la société civile à poursuivre et prioriser cette dynamique de dialogue pour vider tout contentieux ou problème d'ordre national ou sociétal ;
- Invitent Chaque acteur politique ou de la société civile à tourner définitivement le dos à la violence sous toutes ses formes ;
- Demandent aux partis et groupements politiques de s'inscrire résolument dans la dynamique de maintien de la paix et du renforcement de la cohésion sociale afin que les élections régionales et municipales se déroulement dans le même climat que les élections législatives ;
- Invitent les différents candidatsdes circonscriptions où les élections sont à reprendre tout comme ceux des futures échéances électoralesà accepter le verdict des urnes et à comprendre que la compétition électorale est un jeu et non un pugilat ;
- Demandent aux différentes parties prenantes aux futures échéances électorales dene faire recours qu'aux voies légales pour vider les éventuels contentieux électoraux ;
- Prient les différents candidats de s'abstenir à l'incitation à la haine, à la violence ;
- Encouragent les forces de sécurité de continuer dans lemême élan de comportement républicain et du professionnalisme dont elles ont fait montrelors du scrutin présidentiel ;
- Invitent la société civile d'accentuer les campagnes de sensibilisations et d'éducation à la paix des populations ;
- Appellent lespopulations à ne pas céder au chantage et au mercantilisme des partis et groupements politiques ;
- Encouragent les partenaires au développement d'accroitre leurs appuis au gouvernement, à la CEI, à la société civile et au comité de suivi de dialogue politique ;

- Invitent laCEI à délivrer dans un délai raisonnable les accréditations et badges pour l'observation électorale et à assurer la formation des membres des bureaux de vote pour les prochaines élections.

Fait à Abidjan, le mercredi 14 avril 2021

Pour :

CSCI,

POECI

2PFJ,

APDH,

ASSELCI,

FOSCAO

CIDDH

CAFAC

